

**Enquête publique SCI VAILOG FRANCE : demande d'autorisation environnemental d'un bâtiment à usage d'entrepôt et d'un permis de construire une plateforme logistique industrielle sur la commune de Fontaine (90150)
du 10 février à 9 heures au 14 mars 2020 à 12 heures**

N°	Date	Auteur	Observation
1	10/02/20	M DEGUELDRE Bruno	<p>Sujet: <i>Transport</i></p> <p>Message: <i>Bonjour</i> <i>Dans votre étude des risques sanitaires sur les axes routiers on ne parle pas de la D11 interdite aux poids lourds entre Fontaine et Lachapelle s/s Rougemont pourtant très emprunté depuis l'implantation de cette zone .</i> <i>Nous riverains pollués par ce trafic infernal , nous sommes très inquiets pour le futur</i></p>
2	10/02/20	SAMSON Karine	<p>Sujet: <i>Problématique péage A36 Fontaine et RD83 (ex RN83)</i></p> <p>Message: <i>La création d'emplois est toujours une bonne nouvelle vu la conjoncture actuelle. Cependant, nous devons sérieusement nous inquiéter sur la sécurité du village de Lachapelle-sous-Rougemont. Nous subissons déjà un fort trafic, des excès de vitesse, le passage de PL pourtant interdit, des centaines de fourgonnettes des pays de l'Est. Les automobilistes en tout genre vous doublent ou vous klaxonnent pour que vous tourniez plus vite pour rentrer chez vous. Certains grillent le feu au centre du village. J'ai peur pour les enfants. Tout ça est dû en grande partie par le péage de l'A36 de Fontaine qui est une aberration. Pourquoi ne pas faire une sortie d'autoroute sans péage et sans que la circulation passe par notre village ? Et pourquoi pas une déviation comme l'a fait le village voisin de Soppe-le-Bas ? La vie de notre village et des villages voisins sont en grand danger. Nous sommes un</i></p>

			<i>petit village et nous sommes en quelque sorte un village qui vit comme sur une autoroute.</i>
3	10/02/20	LINDECKER LUDOVIC	<p>Sujet: <i>Zone de Fontaine, déviation de Lachapelle sous Rougemont.</i></p> <p>Message: <i>Bonjour,</i> <i>Ma question est simple, comme il est prévu d'agrandir le parc de Fontaine est est-il prévu d'épargner le village de Lachapelle sous Rougemont ?</i> <i>Étant un habitant de ce village, moi et les habitants de ma commune nous nous inquiétons de la circulation déjà trop élevée dans ce village et donc nous n'en souhaiterions pas plus.</i> <i>Merci beaucoup pour votre réponse. Bien cordialement.</i></p>
4	11/02/20	Vincent gueffier	<p>Sujet: <i>Peur de l'augmentation du trafic routier</i></p> <p>Message: <i>Bonjour suite à ce projet de développement j'ai peur qu'il y ait de plus en plus de camions qui passent devant ma maison je suis habitants de la chapelle sous Rougemont 90360 merci de faire en sorte que se développement ne devient pas a créer un problème</i></p>
5	13/02/20	Céline CONILH NOBLAT	<p>Sujet: <i>Nuisances pour les villages alentours</i></p> <p>Message: <i>Bonjour,</i> <i>Ce projet, bien que positif pour l'emploi, pose de nombreuses questions quant aux nuisances sonores qu'il va générer pour les villages tels que Lachapelle sous Rougemont. Bien que situé plus loin (et donc non couvert par les études fournies), il est certain que ce village sera impacté. Nous subissons déjà de nombreuses</i></p>

			<p><i>contraintes liées à la RD83 (bruit, vitesse excessives, arrêté municipal non respecté par les PL, transit des fourgons des pays de l'est...). Tant que le péage sera en fonctionnement, nul doute que de nombreux salariés, transporteurs en camionnettes et PL passeront par la RD83 puis la RD11 pour éviter le péage. L'augmentation de trafic liée à ce projet n'est absolument pas négligeable et il n'est pas normal qu'une étude d'impact plus large n'est pas été faite. Une déviation serait plus qu'utile à la sécurité des habitants et ce projet devrait être l'occasion de la réaliser.</i></p>
6	19/02/20	JALLON Nicolas	<p>Sujet: <i>Dépréciation immobilière</i></p> <p>Message: <i>Compte tenu du trafic estimé dans un lotissement d'un village de campagne, quelles sont les estimations de dépréciation immobilière pour les habitations de la RD29 de Fosse-magne à en bord de route?</i></p>
7	19/02/20	JALLON Nicolas	<p>Sujet: <i>Nuisances sonores</i></p> <p>Message: <i>Compte tenu du trafic prévisionnel sur la RD29 de Fosse-magne, quel est le niveau sonore prévisionnel? Des mesures régulières sont elles prévues?</i></p>
8	19/02/20	Famille Guichard et Riviere	<p>Sujet: <i>Trafic routier sur la RD29</i></p> <p>Message: <i>Bonjour nous souhaitons réagir à l'enquête publique qui est faite au sujet de l'aménagement de nouveaux bâtiment à la zone de Fontaine . Étant habitant de Fosse-magne plus particulièrement aux 22 a rue des vosges croisement Reppe et Fontaine ,nous nous sentons particulièrement inquiets aux futur trafic routier que cela va engendrer. Ayant déjà un trafic important et bruyant durant les périodes de avril à septembre dû au gens du voyage .Nos route sont souillés et des nuisances sonores parfois insoutenables !</i></p>

			<p><i>Nous ne souhaitons pas avoir en plus tout au long de l'année un trafic de 1800 véhicules environ et de 270 poids lourds environs qui vont faire de notre quotidien un enfer .</i></p> <p><i>La route n'est pas adapter ,déjà d'une par le dos-d'âne au croisement reppe et fontaine ,de deux par les trottoirs non adapter et pauvres ,et de trois par l'absence de passages piétons dans cette rue .Le seul existant est en bout de rue au niveau de la boulangerie .(donc à 800 mètres de notre domicile)</i></p> <p><i>Ayant un enfant en bas âges nous souhaitons nous sentir paisible et en sécurité dans notre commune .</i></p> <p><i>C'est pour cela que nous préférons que aucun passage ne soit fait à Fousseماغne mais par le péage de fontaine .</i></p> <p><i>Je vous pris de prendre en compte notre point de vu et notre situation Géographie qui nous touche tout particulièrement.</i></p> <p><i>Cordialement</i></p> <p><i>Mr Guichard et Mme Riviere</i></p>
9	19/02/20	JALLON Nicolas	<p>Sujet: <i>Nuisances sonores</i></p> <p>Message: <i>Compte tenu du trafic prévisionnel sur la RD29 de Fousseماغne, des aides à l'amélioration de l'isolation phonique sont elles prévues?</i></p>
10	19/02/20	JALLON Nicolas	<p>Sujet: <i>Nuisances sonores</i></p> <p>Message: <i>Compte tenu du trafic prévisionnel sur la RD29 de Fousseماغne, la mise en place d'écrans végétaux est elle envisagée?</i></p>
11	19/02/20	JALLON Nicolas	<p>Sujet: <i>Dangers émissions de poussières</i></p> <p>Message: <i>Compte tenu du trafic prévisionnel sur la RD29 de Fousseماغne, y a-t-il une étude sur les dangers liées aux émissions de poussières?</i></p>

12	19/02/20	JALLON Nicolas	<p>Sujet: <i>Gabarit RD29 Fousse-magne</i></p> <p>Message: <i>Le gabarit de la RD29 à Fousse-magne n'est pas adaptée à un tel trafic routier notamment les PL. Un croisement de PL et d'une voiture est déjà à risque aujourd'hui. Le croisement de 2 camions augmentera les risques d'accidents.</i></p>
13	19/02/20	JALLON Nicolas	<p>Sujet: <i>Accidentologie</i></p> <p>Message: <i>Est il possible d'avoir le prévisionnel d'accidentologie sur la RD29 de Fousse-magne compte tenu du trafic prévisionnel?</i></p>
14	19/02/20	JALLON Nicolas	<p>Sujet: <i>Accidentologie</i></p> <p>Message: <i>Pas de pistes cyclables sur toute la longueur de la RD29 de Fousse-magne à proximité d'un lotissement avec de nombreux enfants. Quelles mesures pour protéger les enfants mais également les adultes à vélo? La mise en place d'une piste cyclable?</i></p>
15	19/02/20	JALLON Nicolas	<p>Sujet: <i>Trafic RD29</i></p> <p>Message: <i>Le péage de Fontaine incite les camions à sortir avant et participe à l'augmentation du trafic certainement sous évalué dans l'étude. La suppression du péage a-t-elle été étudiée?</i></p>

16	19/02/20	JALLON Nicolas	<p>Sujet: <i>Entretien réseau routier</i></p> <p>Message: <i>Compte tenu du trafic prévisionnel, une usure prématurée du réseau routier est à prévoir. L'entreprise va t elle compenser financièrement les communes traversées et principalement les plus petites d'entre elles?</i></p>
17	19/02/20	JALLON Nicolas	<p>Sujet: <i>Sécurisation traversée pour enfants scolarisés</i></p> <p>Message: <i>Compte tenu du trafic prévisionnel sur la RD29 de Fousseماغne et la proximité d'un lotissement et des arrêts scolaires, il faut prévoir des feux tricolores à proximité des arrêts scolaires pour protéger les enfants lors des traversées de route au moment où le trafic est le plus important.</i></p>
18	20/02/20	JALLON Nicolas	<p>Sujet: <i>RD29 et Transports scolaires</i></p> <p>Message: <i>Comment sécuriser les transports scolaires qui empruntent 6 fois par jour la RD29. Les croisements de véhicules de grand gabarit sur cette route sont très compliqués et doc risqués pour nos enfants.</i></p>
19	20/02/20	JALLON Nicolas	<p>Sujet : <i>Répartition des flux véhicules</i></p> <p>Message : <i>Sur quelles bases ont été construites les répartitions des flux de véhicules? Quel est le pourcentage d'erreurs?</i></p>
20	20/02/20	JALLON Nicolas	<p>Sujet : <i>Gens du voyage & Trafic</i></p> <p>Message: <i>L'aire de transit des Gens du voyage sera-t-elle maintenue? Si oui, qu'est ce qui est prévu lors des mouvements (arrivée / départ) des caravanes qui génèrent des</i></p>

			<i>blocages de la RD29 pendant des heures? Cela va encore aggraver la situation et générer des nuisances pour les habitants.</i>
21	20/02/20	JALLON Nicolas	<p>Sujet: <i>RD29 et Limitations de vitesse</i></p> <p>Message: <i>Nous connaissons tous les contraintes horaires qui sont à respecter par les livreurs en camionnettes. Cela les incite à malheureusement dépasser les limitations de vitesse. Quelles sont les actions engagées pour réduire ces excès de vitesse afin de protéger les habitants de Foussemagne.</i></p>
22	20/02/20	JALLON Nicolas	<p>Sujet: <i>RD29 et déneigement</i></p> <p>Message: <i>La RD29 n'est pas une route prioritaire pour le déneigement des routes. Compte tenu du trafic prévisionnel et des risques de sortie de route dans un lotissement en cas de glissades, la route RD29 va-t-elle être prioritaire pour le déneigement?</i></p>
23	20/02/20	JALLON Nicolas	<p>Sujet: <i>RD29</i></p> <p>Message: <i>Quelles sont les autres alternatives étudiées à la RD29? Pourquoi n'ont elles pas été privilégiées pour sauvegarder la qualité de vie que l'on est en mesure d'attendre lorsque l'on vient habiter dans un village de 1000 habitants?</i></p>
24	20/02/20	JALLON Nicolas	<p>Sujet: <i>RD29 et contournement</i></p> <p>Message: <i>Il avait été imaginé une route de contournement à hauteur du rond point en extrémité de la RD29 pour éviter la circulation dans la commune de Foussemagne.</i></p>

			<i>Qu'en est il de l'avancement de ce projet?</i>
25	20/02/20	JALLON Nicolas	<p>Sujet: <i>RD29 et passages protégés</i></p> <p>Message: <i>La RD29 ne dispose pas de passages protégés à hauteur des arrêts scolaires. Est il prévu de sécuriser ces zones pour protéger à minima nos enfants même si je suis convaincu que ce n'est pas suffisant pour les protéger.</i></p>
26	20/02/20	JALLON Nicolas	<p>Sujet: <i>Espaces menacées & RD29</i></p> <p>Message: <i>Le passage via la RD29 provoque un flux important à proximité d'une zone protégée. Quels sont les impacts sur les espèces menacées, telles que le crapaud calamité, la grenouille rousse, le crapaud sonneur, la grue huppée, la linotte mélodieuse, le milan royal ou encore les fauvettes? Quelle est la position des organismes en charge de la protection de la faune et de la flore sur cette zone?</i></p>
27	20/02/20	JALLON Nicolas	<p>Sujet: <i>Pollution particules fines & RD29</i></p> <p>Message: <i>Quels sont les seuils de particules fines prévisionnelles au niveau de la RD29 dans les conditions climatiques les plus défavorables? On ne vient pas habiter dans le Territoire de belfort dans une commune de 1000 habitants pour avoir un niveau de pollution parisien.</i></p>
28	21/02/20	Céline CONILH NOBLAT	<p>Sujet: <i>Impact sur Lachapelle sous Rougemont</i></p> <p>Message: <i>L'impact actuel des activités de l'aéroparc est déjà très fort : il suffit de compter les camions qui chaque jour quittent la RD83 pour passer par la RD11 via Angeot et</i></p>

			<p>Vauthiermont ou Larivière pour s'y rendre. Ce transit est interdit puisque ces camions doivent prendre l'autoroute et utiliser l'échangeur construit à cet effet... XPO, Gefco ou autres spécialistes de la logistique ne semblent pas réussir à imposer le respect des réglementations à leurs sous-traitants ou fournisseurs ! Je crains donc que cette nouvelle implantation ne fasse qu'augmenter le problème : tant que le péage sera actif, il est si tentant de frauder pour éviter de payer ! Et les gendarmes ne peuvent pas contrôler les infractions continuellement...Avez-vous étudié la possibilité de rendre le péage gratuit ? ça serait la fin de très nombreux problèmes.</p>
29	21/02/20	FRANCOIS-XAVIER FURSTOS	<p>Sujet: IMPLANTATION VAILOG A FONTAINE</p> <p>Message: Je signale à l'enquêteur publique les points suivants : Les camions ne sortent pas tous du péage de Fontaine et passent par la RD419 dans Fousse-magne puis la RD29 rue des Vosges. La RD29 rue des Vosges est extrêmement dangereuse pour les piétons, avec un trottoir très étroit au niveau du N° 5. La largeur de la RD29- rue des Vosges n'est pas adaptée pour croiser régulièrement 2 poids lourds ou un poids lourd et un bus scolaire (trajet scolaire bus Fousse-magne -Reppe) La présence d'un dos d'âne très abrupte à la sortie du village, non adapté au passage de poids lourds; L'absence de "tourne à gauche" au niveau de la boulangerie. Pour les raisons sus-mentionnées, je suis opposé à ce projet d'implantation.</p>
30	25/02/20	Zimberlin Kilian	<p>Sujet: Projet Citadelle NON !</p> <p>Message: "Folie des grandeurs" voila comment nommer ce projet. L'environnement, sa faune, sa flore, c'est habitants ne semble peser pas lourd face à des promesses d'emploi, mais ce ne sont jamais que des promesses.</p>

			<p><i>Somme nous vraiment considerez ou ne somme nous que d'insignifiant serf ? Des lieux protéger mais des avis favorable de celles et ceux qui sont senser les protéger en dit long sur leur rôle.</i></p> <p><i>Troubler la vie au non du profit voila la seul promesse réalisable.</i></p> <p><i>Pour votre gouverne j'ai lancer une pétition contre ce projet dépasser car aucune autre proposition plus respectueuse, rèsorable et emplie d'un minimum de bon sens n'est envisager.</i></p> <p><i>Alors prenez le temps vous qui souhaitez construire vite de demander réelement à toute la populatin concerner, aux organismes se préoccupent réelement de notre environnement, ce qu'ils en pense.</i></p> <p><i>NON à la destruction !</i></p>
31	25/02/20	Thierry Joly	<p>Sujet: Vaillog - Fontaines - Etude d'impact</p> <p>Message: Bonjour,</p> <p><i>Je réfère à l'étude d'impacts et son annexe 2 "Etude traffic et circulation", qui n'est qu'une vaste fumisterie, car:</i></p> <p><i>1 - Le trafic traversant les communes de Larivière et Angeot pour rejoindre la nationale n'a juste pas été pris en compte. Le trafic en relation avec l'aéroparc s'arrête par miracle aux carrefours entourant cet itinéraire pourtant privilégié par les camions évitant le péage de Fontaines, malgré les interdictions (d'ailleurs fort mal positionnées). Messieurs les élus sachez que les habitants de ces communes sont déjà exaspérés par le trafic camion actuel. Ce trafic relatif à l'exploitation de l'aéroparc est déjà conséquent pour une traversé de village et facilement extrapolable de votre étude (env. 12+1+1=14% du total). Il ne peut qu'augmenter fortement si les causes premières ne sont pas traitées, e.g. passage payant du péage (une bretelle existe et pourrait être ouverte sans grand investissement), respect du contournement existant (votre étude montre une faible utilisation - et pour cause!), respect des interdiction poids lourd dans les vil lages av ec des</i></p>

			<p><i>contrôles et amendes dissuasifs. L'association des habitants de Larivière et environs (AHLE) a déjà écrit à M. Damien Meslot dans ce sens. Nous avons reçu une réponse polie mais qui ne traite en rien nos inquiétudes. Comme déjà indiqué dans la presse il nous rappelle qu'un contournement (à grands frais) est à l'étude pour protéger les communes de Bessoncourt et Fontaines. Quid des communes étant réellement sur le passage des poids lourds?!?</i></p> <p><i>2 - Aucun volet sur l'émission et la propagation acoustique de l'autoroute sur les communes de Larivière, Lagrange et Angeot. Le niveau sonore a pourtant déjà fortement augmenté ces dernières années, et l'augmentation annoncée du trafic pour Vaillog mériterait une révision de cette étude d'impact.</i></p> <p><i>Dans l'attente de vous lire. Cordialement. Thierry Joly</i></p>
32	25/02/20	Jean-Paul GRIVEAUX	<p style="text-align: center;">Sujet: <i>Projet Citadelle aéroport de Fontaine.</i></p> <p>Message: <i>Bonjour Monsieur ou Madame. Je suis habitant de Larivière. Déjà actuellement et bien qu'un arrêté municipal validé par la préfecture interdise la traversée du village aux camions de plus de 12 tonnes et malgré une signalisation dument mise en place, de nombreux chauffeurs de semi remorques se moquent des interdictions et traversent la commune. Au vu et au su de tous sans que personne ne fasse respecter la loi ! Le projet Citadelle qui prévoit l'implantation d'une zone de logistique sur l'aéroport se situe dans une zone qui n'est desservie que par la route. Il va donc y avoir inévitablement un accroissement considérable du trafic des camions dans la zone. Il serait dangereusement naïf de croire que la bonne volonté des chauffeurs et quelques panneaux routiers empêchent le trafic de traverser les communes environnantes. La seule solution valable est d'imposer au niveau du projet que l'exploitant de la plate-forme nomme un référent largement connu dans les communes avoisinantes.</i></p>

			<p><i>En cas d'infraction, les habitants des communes concernées pourraient contacter ce référent pour signaler l'infraction, charge à lui de réprimer le chauffeur concerné, réprimande pouvant aller jusqu'au refus d'utiliser ses services sur la plateforme. Malheureusement, seules les sanctions sont efficaces. Tout le reste n'est qu'angélisme !</i></p> <p><i>Meilleures salutations.</i></p> <p><i>JP GRIVEAUX</i></p>
33	29/02/20	Chaillard Emmanuel	<p>Sujet: <i>Projet VAILOG Fontaine</i></p> <p>Message: <i>Bonjour,</i></p> <p><i>Ayant pris connaissance de ce projet, on ne peut que se réjouir d'une économie qui se développe. Cependant beaucoup d'inquiétudes demeurent. Déjà depuis quelques années, nous constatons une augmentation importante de la circulation dans notre commune à tel point qu'il n'est plus possible de dormir fenêtres ouvertes en été. Je ne parle pas de la sécurité de nos enfants auxquels nous demandons de ne plus circuler à vélo dans les grandes rues de notre village. Ce projet va donc faire empirer la situation et il est hors de question d'accepter un tel projet si des solutions ne sont pas trouvées pour interdire le passage des camions et travailleurs de cette zone dans notre commune. Il y a une vingtaine d'années que nous avons choisi la campagne pour son calme et sa paisibilité donc pas question de se laisser envahir par une circulation polluante, bruyante et dangereuse.</i></p> <p><i>J'espère que des solutions seront trouvées avant d'arriver à un blocage et manifestations ou autres. Je pense que la gratuité du péage de Fontaine pour les travailleurs de la zone pourrait être envisageable, l'interdiction aux poids lourds de traverser les communes concernées, la création d'une route vers Belfort depuis le rond point situé entre Fontaine et Fosseماغne.....</i></p> <p><i>Bref, j'espère que nos remarques seront prises en considération pour le bien être et la sécurité de tous.</i></p> <p><i>Cordialement</i></p> <p><i>Emmanuel Chaillard.</i></p>

			Foussemagne
34	01/03/20	Christian ARBEZ	<p>Sujet: Enquête publique VAILOG</p> <p>Message: Bonjour, Les camions n'ont pas à traverser la commune de Foussemagne, mais doivent obligatoirement passer par l'autoroute et le péage. Il sera donc nécessaire de veiller à ce que les camions ne sortent pas de l'autoroute ni à Bessoncourt ni à Burnaupt pour ce rendre sur le site envisagé. Problèmes en cas de transit par la commune de Foussemagne:</p> <ul style="list-style-type: none"> - nuisances sonores et pollutions, jours et nuits? -largeur de la rue des Vosges ne permet pas le passage de 2 camions, dangerosité pour les piétons, enfants, écoliers,... - arrêts de bus scolaires et optymo qui seront gênés et qui deviendraient une gêne! - traversée par la rue des Vosges non prévue pour un passage fréquent de poids lourds, risque de vitesse excessive (déjà constatée aujourd'hui avec des VL) - Au moins 3 lotissements et lieux résidentiels à traverser, totalement incompatible avec des PL - la rue des Vosges est une rue d'accès régulier pour les scolaires, prenant le bus, ou se rendant à pied à l'école maternelle et primaire - largeur de la rue des Vosges ne permet d'avoir que 1 trottoir étroit que d'un seul côté. A ce jour il est très compliqué voire déjà impossible d'y circuler avec une poussette (sans descendre sur la route) et impossible en chaise roulante. <p>L'accessibilité à tous publics n'est pas garantie aujourd'hui et serait un risque majeur en cas de circulation de PL pour tous publics. ... donc nécessité de bloquer l'accès de Foussemagne à tous PL qui n'ont pas intérêt pour desserte locale</p> <p>Cordialement</p>

35	05/03/20	Brigitte Chaillard	<p>Sujet: <i>Projet Vailog</i></p> <p>Message: <i>Bonjour Madame, Monsieur,</i></p> <p><i>J'ai pris connaissance du projet d'aménagement de nouveaux bâtiments sur la zone de Fontaine.</i></p> <p><i>Actuellement résidant à Foussemagne dans une ruelle limitrophe de la rue des Vosges, une forte probabilité de l'augmentation du trafic routier apportant son lot de pollution de type sonore, visuelle et environnementale m'interpelle.</i></p> <p><i>Je me permets de vous faire part des remarques suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><i>* l'intersection de la D419 et de la D29 au niveau de la boulangerie n'est absolument pas adaptée pour absorber un flux massif de véhicules.</i><i>* D29, direction Fontaine, au niveau de n°4, de la rue des Vosges, est installé un arrêt de bus. De ce côté là de la rue, il n'y a pas de trottoir. Les jeunes descendent donc des bus directement sur la route et longent la route avant de rejoindre les ruelles avoisinantes.</i><i>* D29, en provenance de Fontaine, entre la Chapelle et le Chemin de la Croze, rue des Vosges, existe un trottoir très étroit.</i><i>* D29, à l'intersection en direction de Reppe, existe un dos d'âne, qui à chaque passage de PL, génère des nuisances sonores.</i><i>* aux heures de changement de service des entreprises de la zone de Fontaine, travaillant en horaires décalés, la nuisance sonore liée au passage significatif de véhicules rue des Vosges est fort désagréable dès que les beaux jours arrivent.</i> <p><i>De nouvelles infrastructures routières, certes, vont être aménagées ; mais comment être certain qu'elles seront utilisées par les futurs salariés et livreurs ? En effet, il n'est pas rare de croiser des PL qui ne desservent pas les entreprises situées Rue des Vosges, empruntés la rue des Vosges pour se rendre sur la zone industrielle de Fontaine. Tous les PL ne desservent pas la zone de Fontaine via l'autoroute A36.</i></p> <p><i>Par ailleurs, en période estivale, certains automobilistes, ne résidant pas dans la rue du Moulin ou dans la rue des Tuileries (quartiers résidentiels où des nombreux</i></p>
----	----------	--------------------	---

			<p><i>enfants circulent à vélo, trottinette, etc) , les empruntent pourtant pour rejoindre la rue des Vosges. Il ne faudrait pas que cette pratique se généralise tout au long de l'année et devienne une habitude.</i></p> <p><i>De plus, pendant la période allouée aux travaux, quels trajets seront empruntés par les PL puisque les nouvelles infrastructures routières n'existeront pas encore ? Traverseront-ils Foussemaigne en passant par la rue des Vosges ?</i></p> <p><i>Ma famille et moi avons fait un choix, il y a quelques années, de vivre à la campagne afin de ne pas avoir à subir entre autre les nuisances liées à la circulation routière et de pouvoir bénéficier d'un environnement de vie agréable. Ainsi vous comprendrez donc mes interrogations.</i></p> <p><i>Bien cordialement.</i> <i>Brigitte Chaillard</i></p>
36	06/03/20	<i>François Canal</i>	<p>Sujet: <i>Projet Vailog à Fontaine</i></p> <p>Message: <i>Non à l'emprise sur les terres agricoles naturelles et les zones humides.</i></p>
37	07/03/20	<i>LIGNIER</i>	<p>Sujet: <i>Enquête publique projet VAILOG Fontaine</i></p> <p>Message: <i>Bonjour,</i> <i>Comme d'habitude l'argument économique est très discutable avec ce type de projet; par contre, l'impact sur la biodiversité ne sera pas compensé dans une période où toutes les enquêtes scientifiques démontrent l'effondrement des populations d'oiseaux, d'insectes, sans que cela n'affecte en réalité malgré les discours des garants des intérêts collectifs de la population; ici on va donc poursuivre en toute sérénité pseudo-économique le déclin organisé de la Linotte mélodieuse et du Bruant jaune par exemple.</i> <i>Je refuse donc la double demande exposée.</i></p>

			<i>Salutations citoyennes</i>
38	08/03/20	<i>Daniel COUET</i>	<p>Sujet: <i>projet Vaillog Fontaine</i></p> <p>Message: <i>Au jour d'aujourd'hui où l'on essaie de mettre en application des démarches pour l'environnement, il est complètement incohérent de vouloir laisser un tel projet voir le jour .</i> <i>De plus lorsque l'on apprend le gaspillage de destruction alors que l'on nous sollicite à tout moment pour des dons et pour que l'on oeuvre pour la pauvreté, ces sociétés de distributions ne méritent une place dans notre territoire .</i></p>
39	08/03/20	<i>Gaétan STARZYK</i>	<p>Sujet: <i>Projet Vaillog à Fontaine</i></p> <p>Message: <i>Bonjour,</i></p> <p><i>Afin de préserver la faune et la flore spécifique à la prairie où l'industriel Vaillog envisage de s'implanter, je m'oppose au projet d'implantation sur le site tel que décrit à l'heure actuelle.</i> <i>Conscient de l'importance pour le territoire de rester attractif en terme de création d'emplois, n'y aurait-il pas moins d'impact écologique en implantant cet industriel sur une zone industrielle déjà existante?</i></p> <p><i>Cordialement,</i></p>

40	08/03/20	EVELYNE PETIT	<p>Sujet: <i>enquete publique VAILOG</i></p> <p>Message: <i>Bonjour</i> <i>Je souhaite vous faire part de mes réticences au projet VAILOG , et à son impact environnemental.</i> <i>Ce projet peu dynamisant au niveau de l'emploi qualifié peut également avoir une conséquence négative sur les emplois commerciaux du secteur.</i> <i>par ailleurs il implique le bétonnage de prairies naturelles avec l'impact néfaste que l'on connait sur la biodiversité et les conséquences délétères sur le foncier agricole</i> <i>J'émet un avis défavorable à ce projet</i></p>
41	08/03/20	Mathilde NASSAR	<p>Sujet: <i>enquête publique Vailog</i></p> <p>Message: <i>A l'heure actuelle, il n'est pas possible de s'engager sur un projet comme celui-ci.</i> <i>Non seulement les promesses d'emploi ne sont pas forcément crédibles, mais les menaces qui pèsent sur la biodiversité, l'utilisation de terres agricoles dont on aurait bien besoin pour développer le bio par exemple et même la santé (pollutions ?) rendent plus qu'hasardeux une telle décision.</i></p>
42	09/03/20	Dominique LOUIS	<p>Sujet: <i>Enquête publique du projet VAILOG à Fontaine</i></p> <p>Sujet: <i>Enquête publique du projet VAILOG à Fontaine</i></p> <p>Message: <i>Ce projet pourrait avoir des conséquences néfastes sur la biodiversité, en particulier pour les populations d'oiseaux de bruant jaune fortement sensible aux évolutions de paysage, et de linotte mélodieuse dont les populations sont en très forte régression sur l'ensemble des territoires français.</i></p>

			<i>Il est donc nécessaire de prendre en compte cet aspect et adapter le projet à ces contraintes.</i>
43	09/03/20	<i>Hervé Ribot</i>	<p>Sujet: <i>Enquête publique</i></p> <p>Message: <i>A l'heure de la crise environnementale, il me semble urgent de ralentir. Une plateforme logistique est à Fontaine serait dommageable sur plusieurs points : Destruction d'une zone naturelle bénéfique à la biodiversité Artificialisation des sols Remettre sur la route des camions, gros émetteurs de CO2</i></p> <p><i>Choisissons la vie, le vivant, la terre au lieu du fric et de la consommation.</i></p>
44	10/03/20	<i>Audrey</i>	<p>Sujet: <i>CONTRE CE PROJET</i></p> <p>Message: <i>Prenons les mesures ensemble pour éviter ce projet à cet emplacement: augmentation du trafic routier et ces nuisances. Ensemble, laissons cette prairie naturelle. Il n'y en a déjà très peu ... SVP tenons compte de la biodiversité, c'est notre réservoir d'avenir...</i></p>
45	10/03/20	<i>Céline CONILH NOBLAT</i>	<p>Sujet: <i>Pollution de l'air pour les riverains</i></p> <p>Message: <i>La loi sur l'air du 30 décembre 1996 évoque le « droit reconnu à chacun à respirer un air qui ne nuise pas à sa santé », dont il est malheureusement nécessaire de constater qu'il n'est pas encore pleinement respecté.</i></p>

			<p><i>La pollution de l'air, notamment à Lachapelle sous Rougemont, constitue une externalité négative, c'est-à-dire un phénomène néfaste dont les responsables ne subissent pas tous les effets.</i></p> <p><i>Ce projet va générer une circulation accrue sur la RD83, déjà bien trop passante pour un village de 600 habitants, et pour la RD11. Il est illusoire de penser que la majorité des véhicules PL comme VL vont prendre le péage. Les personnes qui travailleront sur ce site ne paieront pas 5,80€ par jour de péage sachant qu'il seront probablement payés au SMIC pour la plupart. Quant au PL, il suffit de voir le nombre d'infractions actuellement pour n'avoir aucune confiance en certains transporteurs (STAF et Trans Acier notamment ne paient jamais le péage). Comment pensez-vous faire respecter la loi (interdiction au PL, limitation de vitesse pour les VL) ?</i></p> <p><i>Quelles compensations pour la pollution atmosphérique que nous devons encore supporter ?</i></p> <p><i>Est-il prévu un budget pour ériger des murs anti-bruits ?</i></p>
--	--	--	---